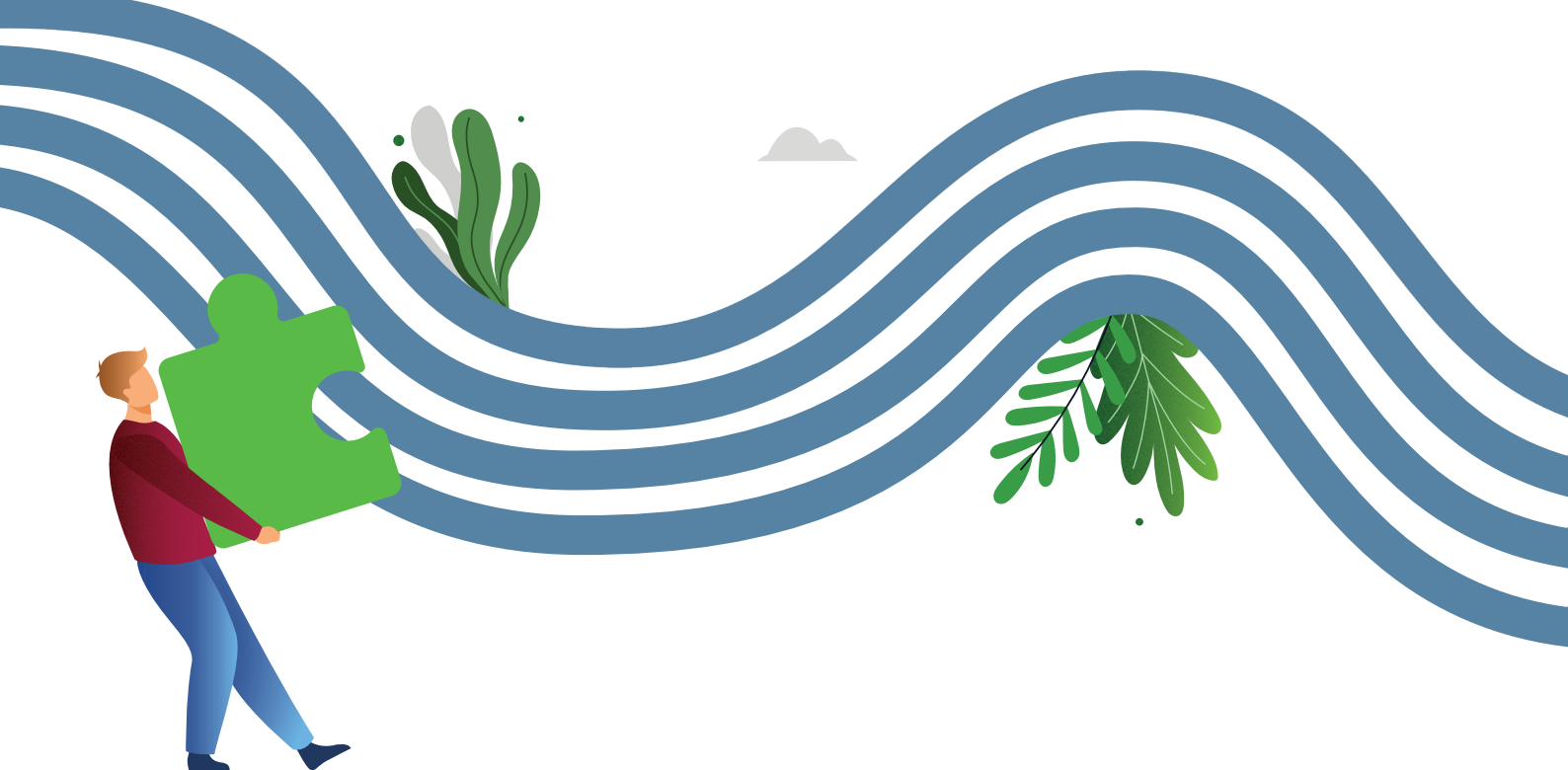




NE LAISSER PERSONNE
AU BORD DE LA ROUTE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



SOMMAIRE

LA VIE ASSOCIATIVE

1

À PROPOS	04
RAPPORT MORAL	05
LES SERVICES D'URGENCE	07
LES CHIFFRES DE L'ANNÉE	08
LE BÉNÉVOLAT	10

PÔLE ACCUEIL

2

LES ACCUEILS DE JOUR	12
LES MARAUDES	15
LA DOMICILIATION	17
L'ACCUEIL FAMILLES	18
L'ALPHABÉTISATION	20



PÔLE HÉBERGEMENT

3

LA NUITÉE	22
LA MATER'NUITÉ	24
L'OASIS	26
H.U	28
(HÉBERGEMENT D'URGENCE EN LOGEMENT)	
H.U.D.A	30
(HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR DEMANDEURS D'ASILE)	
IML	32
(INTERMÉDIATION LOCATIVE)	
IML UKRAINE	33
L'ACCUEIL DE NUIT	34

PÔLE SANTÉ

4

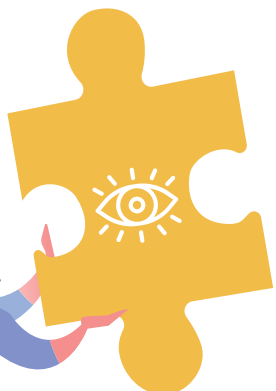
CPO	36
(CENTRE PORTE OUVERTE)	
ACCÈS AUX DROITS ET À LA SANTÉ.....	38
PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION MÉDICALE : CTAI SANTÉ.....	39

FINANCES & PARTENAIRES

5

SUBVENTIONS	40
PARTENAIRES	41

À PROPOS



Notre vision

Apporter des soutiens immédiats et des accompagnements personnalisés face aux besoins urgents des personnes en situation précaire (exclusion sociale, sans ressources, sans domicile, sans accès aux soins).

Nos missions

Accueillir, héberger et soigner les bénéficiaires au sein de nos établissements et services répartis sur la métropole tourangelle et leur trouver des solutions innovantes et durables avec nos salariés et nos nombreux bénévoles et partenaires.



Nos valeurs

RESPECT

JUSTICE SOCIALE

SOLIDARITÉ

ÉQUITÉ



RAPPORT

Moral

Mesdames, Messieurs, Cher(es) Ami(es),

Le 15 novembre 2024, nous fêtons les 15 ans d'Emergence. Quinze années à décliner inlassablement le même objectif : accueillir, héberger, soigner les personnes en situation précaire en raison de leur exclusion ou leur caractère sans ressources, sans domicile ou sans accès aux soins.

Pour cet évènement, nous avons choisi d'ouvrir les portes de nos établissements pour que salariés et bénévoles puissent faire visiter leurs lieux de travail et surtout expliquer leurs actions au jour le jour. Le succès a été grand car, en une semaine, plusieurs dizaines de visiteurs sont venus dans nos accueils.

La vedette de ces journées a été incontestablement l'**Oasis**, que nous avons ouvert à Chambray les Tours cet été après transfert du Village. Comme vous le savez sans doute, il s'agit d'un ancien hôtel Formule 1 qui a été aménagé avec des chambres modulables de 2 à 8 places ainsi qu'une grande cuisine et une large salle à manger. Avec les 128 places de l'Oasis, nous espérons donner aux familles à la rue, la possibilité d'être à l'abri dans un lieu accueillant et chaleureux, après leur orientation par le 115, pour une durée d'une semaine souvent renouvelable.

Dans la cuisine, 8 postes de cuisson permettent aux familles de préparer les repas qui leur conviennent avec les ingrédients que nous leur fournissons. Merci pour l'aide apportée par la Banque Alimentaire, les Restos du Cœur et les enseignes commerciales telles qu'Intermarché, Netto, et bien d'autres qui fournissent ces denrées.

L'Oasis comporte de plus des locaux dans lesquels peuvent intervenir les infirmières du CTAI (Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration) ainsi que des associations partenaires telles que l'association CISPEO qui organise des ateliers sur la parentalité ou l'équipe mobile « psychiatrie précarité exclusion ». Les familles peuvent aussi bénéficier de la présence d'une socio-esthéticienne, d'une coiffeuse bénévole. Enfin, salariés et bénévoles aident les enfants pour leurs devoirs.

Depuis son ouverture, l'Oasis fonctionne à plein régime, mais ferme en journée sauf pendant les vacances scolaires et le week-end. Nous espérons à terme pouvoir trouver un financement pour une ouverture permanente.

Les visiteurs ont aussi été nombreux ici même, au 47 rue Jules Guesde. Il s'agit de la **Halte du Matin** où en moyenne 80 personnes viennent tous les jours de l'année de 8 à 11 heures pour trouver un peu de chaleur, prendre un café, une douche. Depuis son ouverture en 2022, nous nous attachons à améliorer la qualité des locaux. Vous avez pu constater en entrant le beau sol bleu moucheté qui a été installé et qui sera prochainement étendu à toute la surface de cette salle. Nous avons refait aussi tous les carrelages des sanitaires car les revêtements d'origine ne résistaient pas à la fréquentation intensive.



Sont programmées cette année l'insonorisation de cette salle très bruyante quand il y a plusieurs dizaines de personnes et surtout, enfin, l'installation des panneaux solaires prévus à l'origine pour la production d'eau chaude. Avec ces panneaux solaires et l'achat récent d'un véhicule électrique en remplacement d'une vieille voiture thermique, notre association devient de plus en plus écoresponsable.

Au 47, ouvrira prochainement un vestiaire collectif où seront rangés et répertoriés les vêtements qui nous sont donnés et que nous pourrions ensuite distribuer tous les vendredis en fonction des besoins de nos accueillis.





L'**Accueil Familles**, situé rue Georges Collon, récemment rénové, a reçu aussi de nombreux visiteurs. Dans cette maison, les familles souvent logées à l'Oasis, mais pas seulement, peuvent se retrouver en journée. Grâce aux salariés et aux bénévoles c'est un lieu chaleureux et vivant.

Je me dois évidemment de mentionner tous nos autres services et lieux d'accueil :

La Nuitée pour femmes seules et la Mater-nuitée pour femmes enceintes ou récemment accouchées. Les appartements pour l'hébergement d'urgence de longue durée et pour les demandeurs d'asile.

Le **Centre Porte Ouverte** est notre centre médical et fonctionne l'après-midi avec des professionnels de santé bénévoles médecins, dentistes, infirmières, pharmaciens et secrétaires médicales. Son activité ne fait que croître de mois en mois. Le matin, les infirmières et médecins du **CTAI** déjà cité aident nos accueillis à exercer leurs droits en matière de santé.

Citons aussi les **cours d'alphabétisation** et les **maraudes** et, enfin, le service d'intermédiation locative qui gère maintenant 19 logements et permet ainsi à autant de familles d'être en route vers l'autonomisation.

Cette année nous avons pu ouvrir pendant la période hivernale un **accueil de nuit**. Il a permis chaque nuit à 25 hommes de dormir à l'abri au lieu d'être à la rue.

À la fin de l'année 2024, l'aide et l'accueil de la France aux réfugiés ukrainiens devait prendre fin. La plupart de ces réfugiés sont soit retournés chez eux, soit devenus autonomes. Avec l'aide de la DDETS, nous avons pu trouver une solution pour ceux qui n'avaient pas pu la trouver par eux-mêmes.

Je voudrais terminer ce rapport moral en remerciant tous ceux qui travaillent au quotidien au service des personnes qui sont à la rue et en difficulté. Vous pourrez avec le rapport d'activité vous rendre compte de l'importance de la tâche accomplie mais qui s'avère toujours insuffisante.

Remercions chaleureusement les 70 salariés qui, en 2024, ont été aux côtés des accueillis avec beaucoup de professionnalisme et de dévouement.

Remercions aussi bien sûr les financeurs qui nous font confiance, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, le Conseil Départemental, l'Agence Régionale de Santé et la Ville de Tours. Leur soutien et leur confiance sont essentiels pour mener toutes nos actions.

Merci également à nos donateurs, ils sont très nombreux et je ne pourrai les citer tous. France Bénévolat qui nous adresse des nouveaux bénévoles, Axians qui finance l'installation d'une aire de jeu à l'Oasis, L'Oréal, qui finance une socio-esthéticienne, la Banque Alimentaire, les Restos du Cœur, Intermarché, Microgate pour son mécénat de compétences, les clubs services Rotary Club et Lions Club, les radiologues tourangeaux et biologistes qui font des actes gratuits pour des patients du CPO. Cette année, la mobilisation de tous ces bienfaiteurs a été particulièrement importante pendant la période des fêtes de fin d'année pour manifester à tous nos accueillis chaleur et solidarité.

La Newsletter qui paraît maintenant chaque semaine grâce au travail du service communication et que je remercie, a relaté tous ces nombreux événements festifs.

Enfin, un grand merci aux adhérents et à nos bénévoles toujours plus nombreux qui, par leur présence, sur le terrain ou dans les bureaux apportent chacun une aide précieuse. La commission bénévole se réunit chaque mois, tient à jour le fichier des bénévoles et recense les besoins.

Pour cette année 2025, nous débutons une nouvelle activité qui fera passer Emergence d'une association à rayonnement local à une association humanitaire internationale. En effet, Nathalie Bertrand a répondu à un appel à projet émanant de l'Union Européenne et nous avons été retenus comme d'autres structures dans d'autres départements français et d'autres pays européens. Il s'agit d'accueillir des personnes qui sont actuellement dans des camps de réfugiés à l'étranger, en Jordanie, en Turquie, au Tchad. Ces réfugiés sont sélectionnés sur place par des ONG en raison de leur situation particulièrement difficile.

Fin mai, nous avons accueilli à l'aéroport Charles de Gaulle de Roissy une première famille syrienne avec une maman et deux enfants qui avaient séjourné de longs mois dans un camp en Jordanie. Trente personnes arriveront ainsi cette année. Nous devons les accueillir, les loger, leur apprendre le français, scolariser les enfants, les soigner, et tenter de les rendre autonomes pour que soit moins vif le souvenir des horreurs qu'ils ou elles ont vécu. Nous sommes heureux de participer à ce projet qui offre un avenir à quelques-uns.



Jean-Christophe BARON

Président

SERVICES D'URGENCE

L'urgence sociale désigne l'ensemble des situations critiques vécues par des personnes sans hébergement, sans ressources, et souvent privées de droits fondamentaux.

Face à cette réalité, Emergence agit avec humanité et détermination. Nous offrons, sans condition, un accueil de jour, un hébergement, des soins, ainsi qu'un accompagnement global à toute personne en situation d'exclusion, d'errance ou de grande précarité.

Nos actions reposent sur une conviction forte : chaque personne mérite d'être accueillie, écoutée et soutenue, quelle que soit sa situation.

Ce travail quotidien ne serait pas possible sans l'engagement indéfectible de nos salarié·e·s et de nos nombreux bénévoles, qui œuvrent avec cœur et solidarité.

Un immense merci à toutes et à tous pour votre dévouement et votre humanité.

PÔLE ACCUEIL

Les accueils de jour constituent souvent la première porte d'entrée dans le dispositif d'urgence sociale. Ils offrent un espace de répit et de dignité, où chacun peut :

- Se reposer dans un lieu sécurisé,
- Partager un repas chaud,
- Accéder à des services d'hygiène : douches, laverie, sanitaires,
- Être écouté et orienté vers des solutions d'accompagnement adaptées à sa situation.

Ces lieux sont essentiels pour recréer du lien, répondre aux besoins immédiats et amorcer un parcours de sortie de la précarité.

PÔLE SANTÉ

Les personnes accompagnées sont souvent en rupture de soins, isolées, et marquées par des parcours de vie difficiles, parfois traumatiques.

L'accès à la santé est alors un enjeu majeur de reconstruction et de dignité. Au sein du Pôle Santé, nous proposons :

- Des consultations médicales assurées par des professionnels engagés,
- Un accompagnement personnalisé pour l'ouverture et la régularisation des droits à la santé
- Une orientation vers des partenaires médicaux, pour garantir une prise en charge globale et adaptée.

PÔLE HÉBERGEMENT

Pour répondre aux situations d'urgence et accompagner les personnes vers des solutions d'hébergement plus stables, nous disposons de plusieurs dispositifs adaptés à différents besoins :

- 3 foyers d'hébergement d'urgence, accessibles via une orientation par le 115, offrant un accueil immédiat, sécurisé et bienveillant.
- 4 services d'hébergement d'urgence spécialisés, permettant une prise en charge plus ciblée selon les profils et les parcours de vie.

Notre objectif est double : offrir une mise à l'abri immédiate et favoriser un accompagnement vers des solutions durables, en lien avec l'ensemble de nos partenaires sociaux et médico-sociaux.



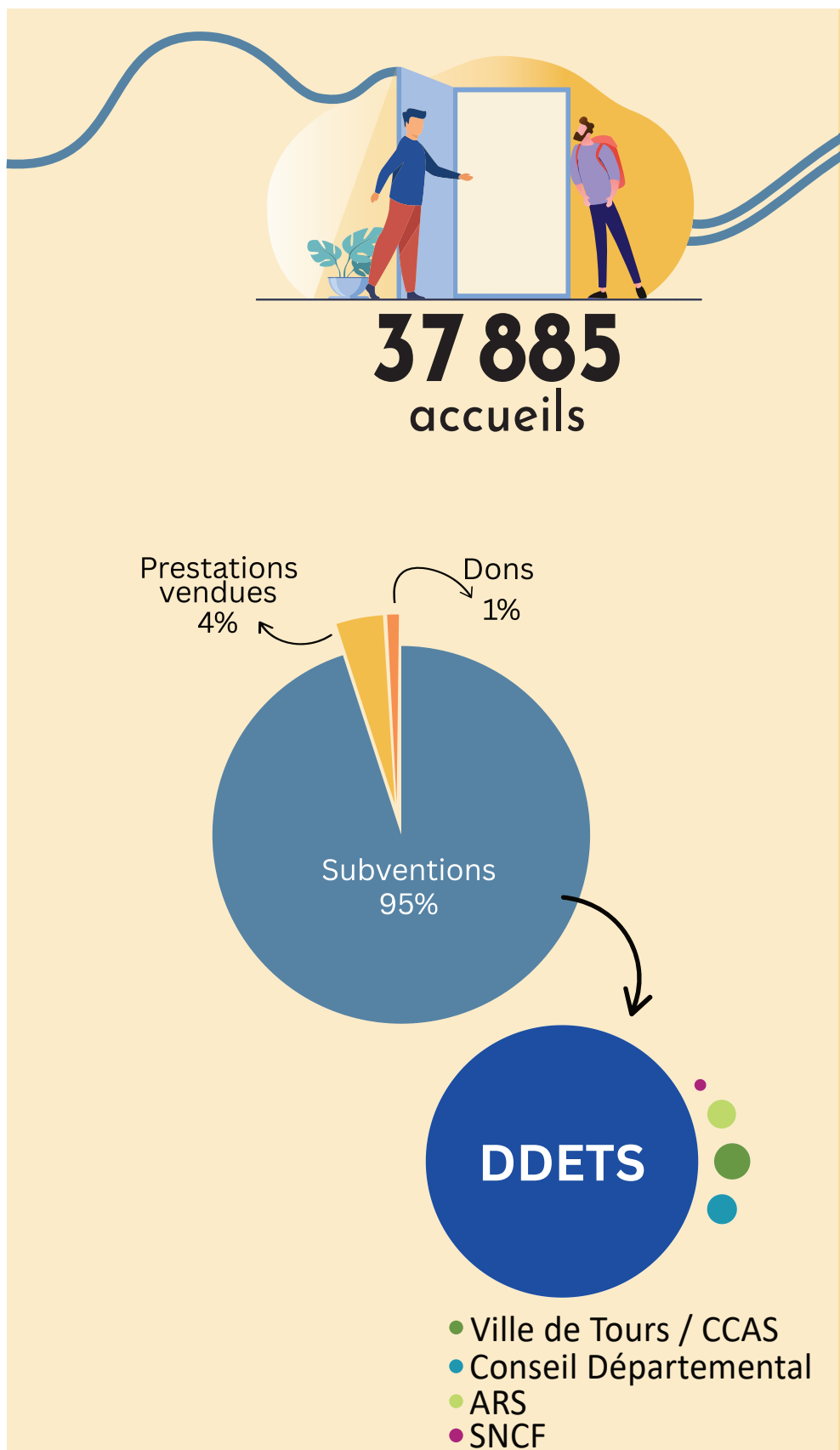
LES CHIFFRES

70
salariés

120
bénévoles

366
jours

4 522 524 €
budget annuel



DE L'ANNÉE



117 499
nuitées



108 502
repas

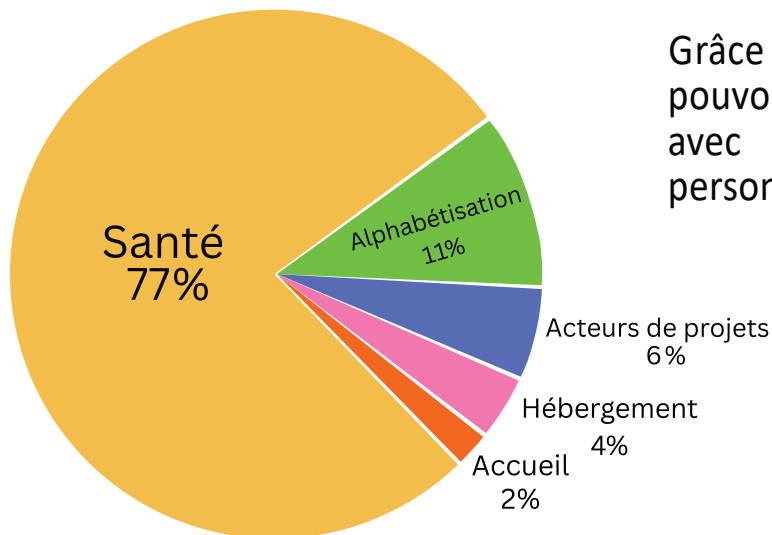


5 586
consultations

LE BÉNÉVOLAT

Les bénévoles jouent un rôle clé à Emergence. Présents dans tous les pôles, ils donnent de leur temps afin d'aider les personnes les plus démunies pour accéder aux soins, à l'apprentissage de la langue française, animer des temps collectifs et soutenir l'accueil dans nos structures.

Grâce à leur engagement, nous pouvons accueillir et accompagner avec dignité, chaque jour, les personnes les plus vulnérables.



6040 heures
= 3,3 ETP



ÉQUIVALENT EN EUROS

183 631€



PÔLE ACCUEIL

LES ACCUEILS DE JOUR
LES MARAUDES
LA DOMICILIATION
L'ACCUEIL FAMILLES
L'ALPHABÉTISATION



LES ACCUEILS DE JOUR

Ces structures sont des lieux d'accueil pour hommes et femmes sans domicile, ouverts tous les jours.

LE 47

Propose petit-déjeuner, douche, laverie, écoute et accompagnement.

L'objectif est d'établir un premier contact favorable au lien social.

LE RESTAURANT SOCIAL

Propose un déjeuner à 40 personnes sans domicile.

Inscription au 47 le matin et paiement d'1€ pour un repas font de ce service un outil socio-éducatif

LA HALTE DE JOUR

Propose des prestations d'hygiène et administratives.

C'est un lieu d'écoute, d'orientation et d'accompagnement. Elle propose des activités de loisirs.



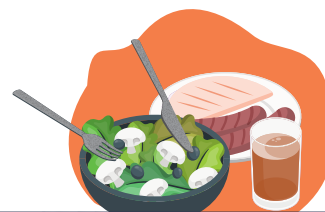
757
accueilli(e)s

dont 380 nouveaux,
soit 50%



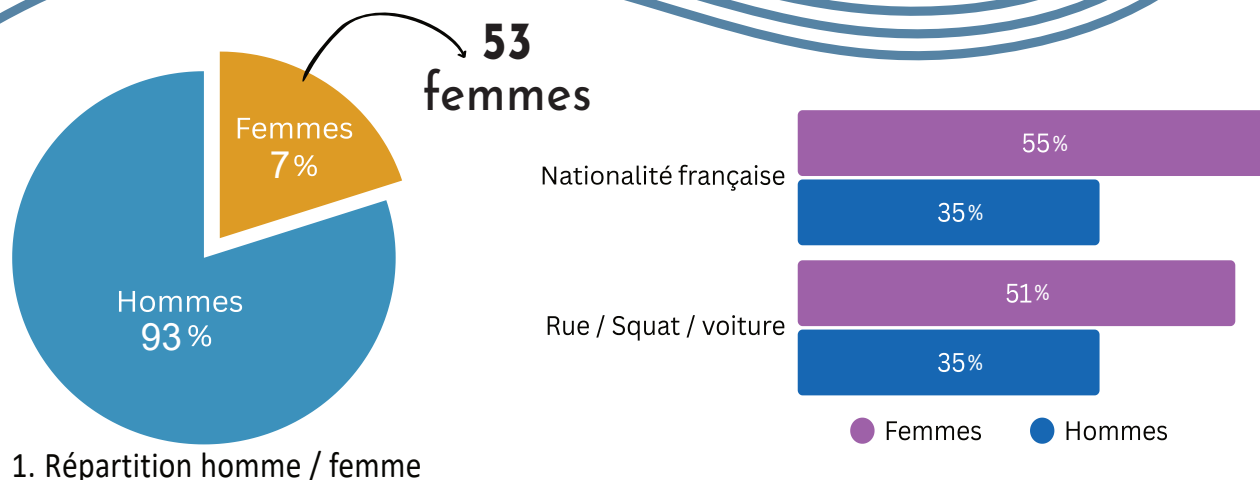
366
jours d'ouverture

≈ 81
personnes par
jour



6 902
repas

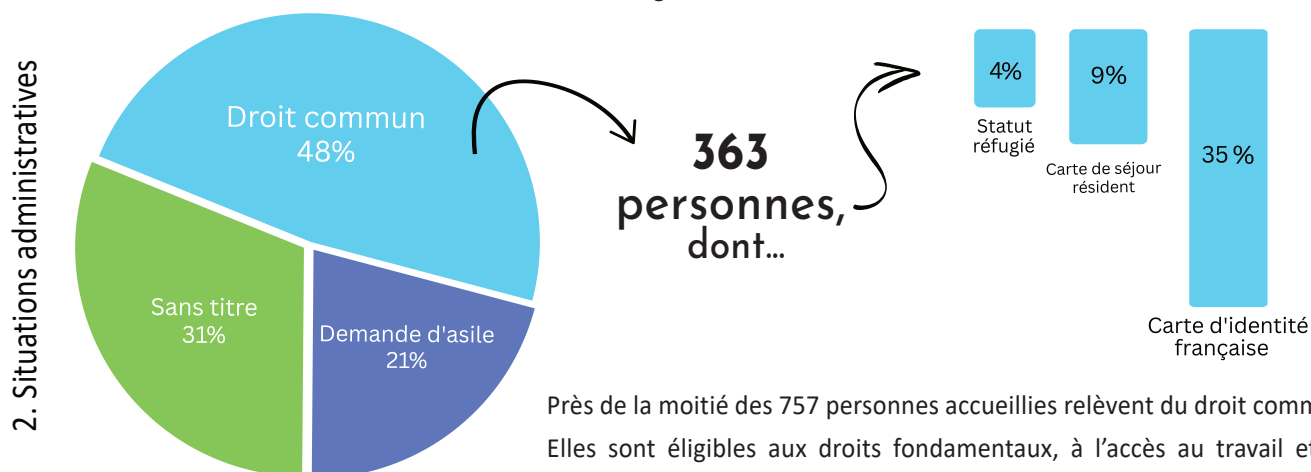
29 489
accueils



Les graphiques ci-dessus mettent en lumière plusieurs tendances marquantes :

- **Prédominance masculine** : la majorité du public est constituée d'hommes, représentant 93% de l'ensemble.
- **Précarité accrue chez les femmes** : les femmes se trouvent dans une situation d'hébergement beaucoup plus précaire comparée à celle des hommes. 51% des femmes n'ont pas recours au dispositif d'hébergement d'urgence (115) et vivent dans des abris de fortune, contre 35% des hommes.
- **Nationalité française plus fréquente chez les femmes** : une proportion significativement plus élevée de femmes est de nationalité française, 55% contre 35% chez les hommes.

Ces données soulignent des disparités importantes entre les genres en termes de conditions de vie et de nationalité, mettant en évidence des besoins spécifiques pour améliorer la situation des femmes, notamment en matière d'hébergement.



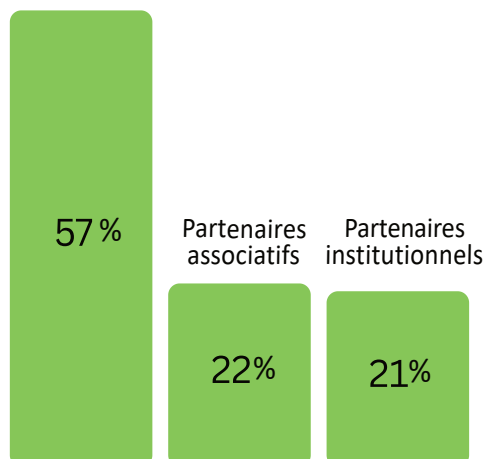
Près de la moitié des 757 personnes accueillies relèvent du droit commun. Elles sont éligibles aux droits fondamentaux, à l'accès au travail et au logement. Cependant leur état de santé, leurs conditions de vie difficiles, leurs souffrances psychologiques et leurs addictions les marginalisent et les excluent du modèle de notre société. Ces individus, bien que théoriquement intégrés dans le système, se heurtent à de nombreux obstacles qui entravent leur pleine participation à la vie sociale et économique. Leur parcours est souvent marqué par des ruptures successives, tant sur le plan personnel que professionnel, les plongeant dans une spirale de précarité.

Il est essentiel de développer des dispositifs d'accompagnement adaptés, qui prennent en compte la complexité de leurs situations. Cela inclut un soutien médical et psychologique renforcé, des programmes de réinsertion sociale et professionnelle, ainsi que des solutions de logement adaptées. Seule une approche globale et humaniste permettra de lutter efficacement contre leur exclusion et de favoriser leur réintégration durable dans la société.



3. Orientation

Connaissances



Il est intéressant de constater que plus de la moitié des personnes ont été orientées vers nos services grâce à des recommandations de leur entourage. Cela souligne l'importance du bouche-à-oreille et des réseaux personnels. Par ailleurs, il est à noter que les partenaires institutionnels jouent un rôle tout aussi crucial que les partenaires associatifs dans l'orientation des personnes vers nos services. Cette parité démontre l'efficacité et la complémentarité des différents acteurs impliqués dans notre réseau de soutien.

Les partenaires jouent également un rôle essentiel dans la prise en charge des personnes. En effet, en plus des infirmières du centre médical d'Emergence qui tiennent une permanence chaque mardi, l'EMPPE, la CAF et la CPAM sont également présents régulièrement pour offrir leur soutien. Cette collaboration permet de répondre de manière holistique aux besoins des usagers, en leur fournissant un accompagnement médical, social et administratif.

Nous observons une fréquentation journalière importante, avec une moyenne de 81 personnes accueillies chaque jour. Il est important de signaler que près de 50 de ces personnes arrivent entre 08h00 et 10h00, soit pendant les deux premières heures d'ouverture. Cette affluence matinale souligne l'importance de notre disponibilité dès le début de la journée pour répondre aux besoins urgents de notre public.

60%
des accueils se font
sur les 2 premières
heures, entre 8h00
et 10h00



LES MARAUDES

Les maraudes, organisées en gare de Tours, sont des actions de proximité qui visent à aller à la rencontre des personnes en grande précarité, souvent éloignées des structures d'accueil.

Basées sur l'écoute, le dialogue et le principe d'inconditionnalité, elles ont pour objectif de recréer du lien social avec les personnes les plus vulnérables, et de les orienter, si elles le souhaitent, vers des dispositifs d'accompagnement adaptés à leurs besoins.



125
maraudes

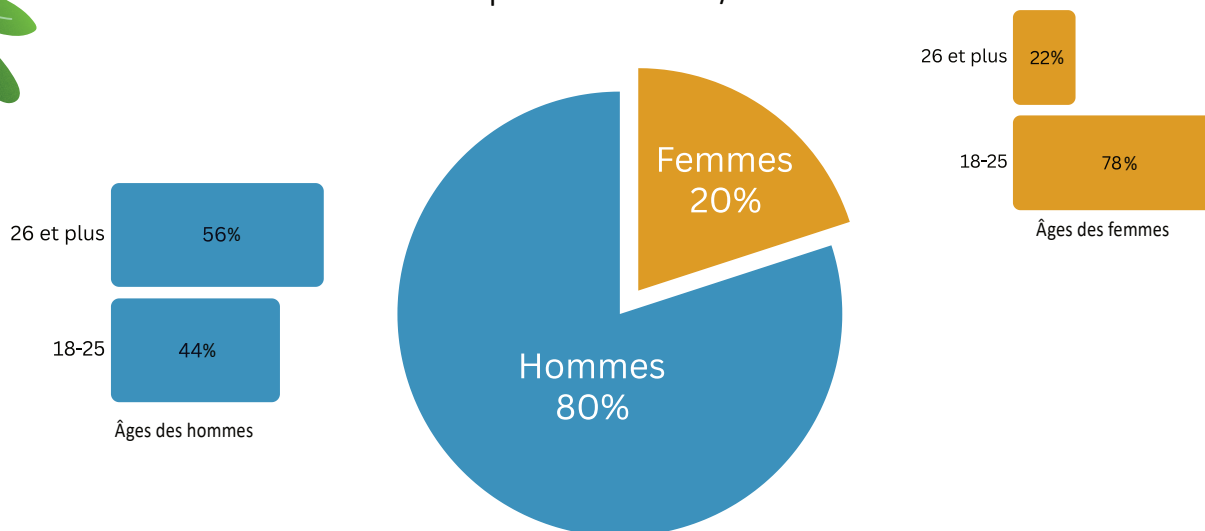


135
personnes
différentes

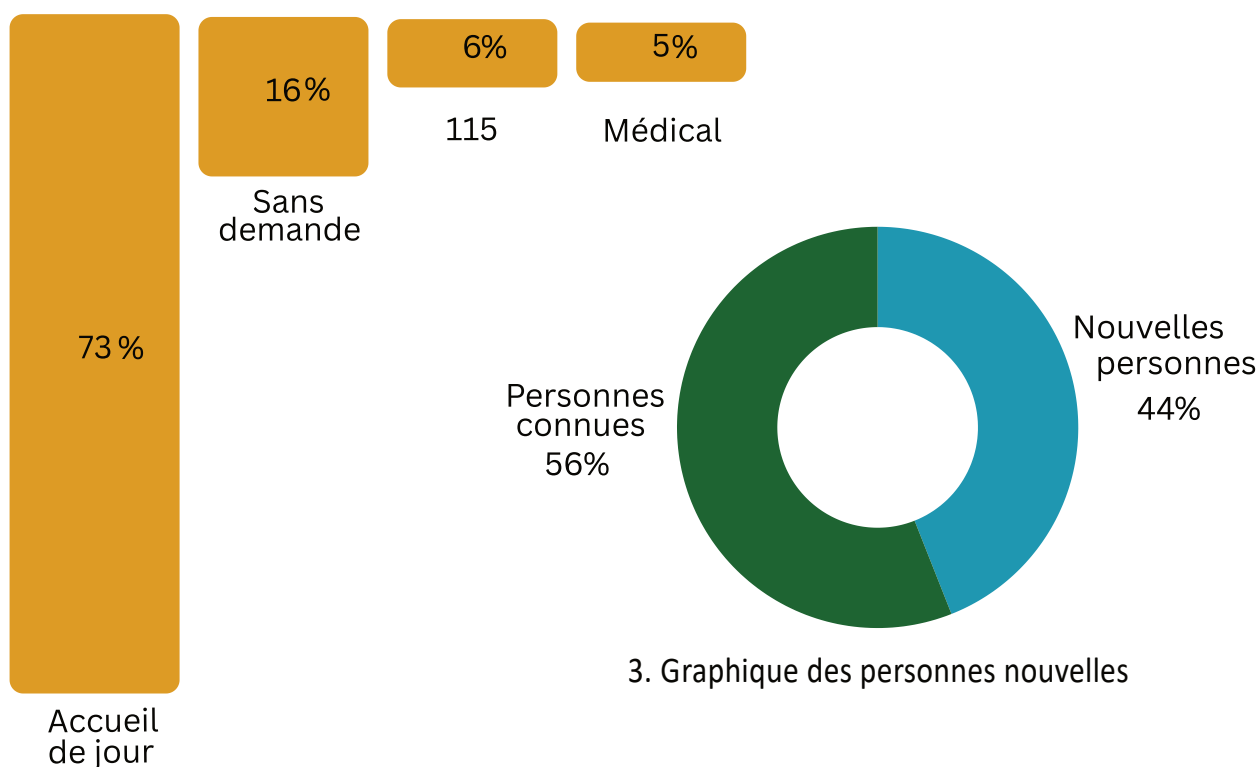


196
rencontres

1. Répartition homme / femme



2. Orientation vers...



3. Graphique des personnes nouvelles

Les maraudes permettent de rencontrer un public souvent différent de celui des accueils de jour, avec notamment une proportion plus élevée de femmes : 20 % contre 7 % dans les accueils traditionnels.

Un autre constat marquant : la majorité des personnes rencontrées ont moins de 25 ans, ce qui souligne l'importance d'une approche spécifique pour les jeunes en situation de grande précarité.

Malgré les efforts constants d'orientation vers les structures existantes, une part importante des personnes reste difficile à mobiliser : en 2024, 16 % des personnes rencontrées ont exprimé un refus total d'accompagnement, contre 8 % en 2023, soit un doublement en un an.

Ces chiffres soulignent la nécessité de renforcer les approches de médiation, d'écoute et de lien de confiance, pour mieux répondre aux besoins de ces publics en grande vulnérabilité.



LA DOMICILIATION

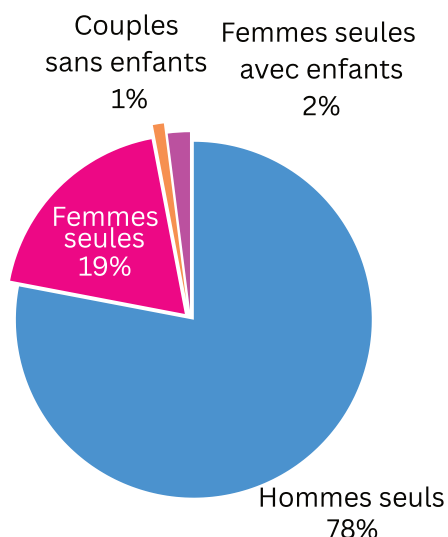
Le service de domiciliation est un dispositif social essentiel qui permet à une personne sans domicile d'avoir une adresse administrative.

Elle va lui permettre de recevoir du courrier (administratif, social, médical, etc.), d'exercer ses droits civils (vote, sécurité sociale, prestations sociales), d'accéder à des services sociaux (aide sociale, soins, accompagnement)



118
personnes domiciliées

1. Répartitions familiales



Le service de domiciliation, intégré à l'Accueil de Jour, s'adresse majoritairement à un public masculin, représentant 78 % des personnes domiciliées. Ce chiffre reflète la composition globale des accueils, où les hommes constituent la population prédominante.

Cependant, on observe que 19 % des personnes domiciliées sont des femmes, alors qu'elles ne représentent que 7 % des usagers des accueils. Cette surreprésentation relative des femmes parmi les domiciliés s'explique en grande partie par le profil juridique des bénéficiaires. En effet, le service de domiciliation s'adresse aux personnes relevant du droit commun — c'est-à-dire les ressortissants français, les réfugiés, ou encore les titulaires d'une carte de résident. Or, plus de la moitié des femmes accueillies appartiennent à cette catégorie juridique.

Ainsi, la proportion de 19 % de femmes parmi les domiciliés apparaît cohérente.



L'ACCUEIL FAMILLES

Propose aux familles sans domicile en journée des prestations alimentaires, d'hygiène dans une maison conviviale. Cet accueil est ouvert tous les jours et réunit les familles lors d'activités éducatives et ludiques.

8396
accueils



53
familles



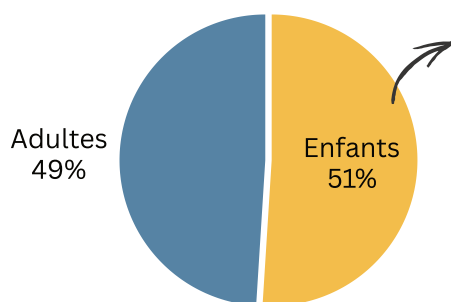
366
jours d'ouverture



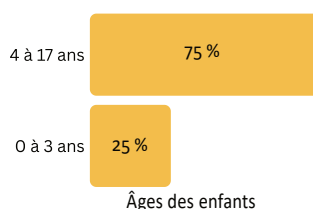
≈ 23

personnes accueillies
par jour

soit **209 personnes**



1. Répartition adultes / enfants

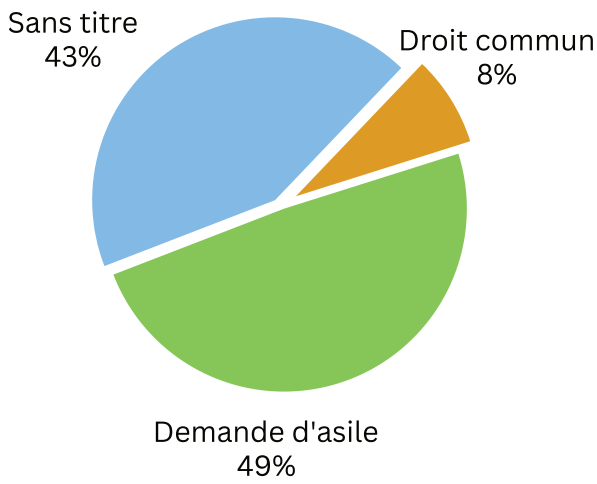


Nous observons un équilibre harmonieux entre le nombre d'adultes et d'enfants accueillis. Parmi ces enfants, un quart sont en bas âge. L'Accueil Familles leur offre un espace de vie quotidien où leurs besoins essentiels sont pris en charge. Cela inclut les besoins en matière d'hygiène et d'alimentation, ainsi que des activités éducatives en partenariat avec Cispéo.

De plus, une permanence médicale est assurée par une infirmière, garantissant ainsi un suivi de santé régulier.



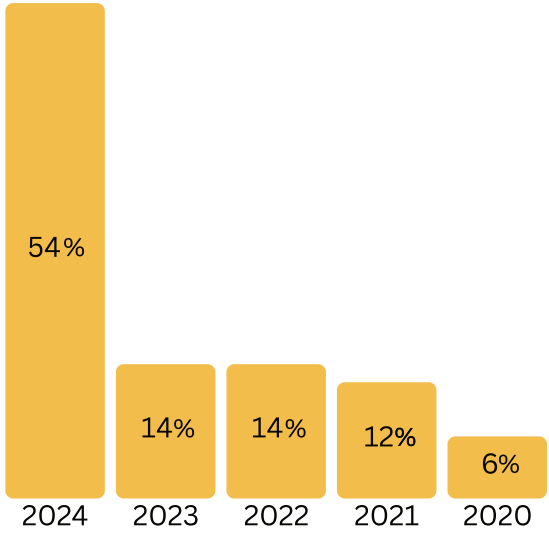
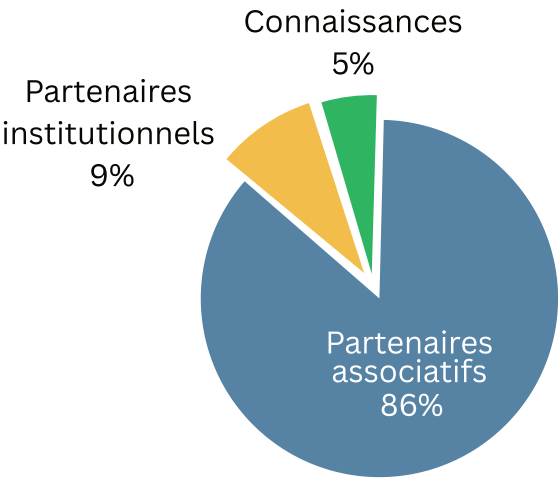
2. Situations administratives



Le premier graphique révèle que plus de 90 % des familles accueillies ont vécu un parcours migratoire. Même après leur arrivée chez Emergence, elles continuent de vivre ce parcours. En effet, 49 % d'entre elles attendent un rendez-vous ou une réponse de l'Ofpra ou de la CNDA, tandis que 43 % ont été déboutées et espèrent, malgré ce refus d'asile, obtenir une possibilité de vivre sur le sol français avec des papiers, un accès au travail, au logement, et une reconnaissance sociale.

Le deuxième graphique se concentre sur les modalités d'arrivée des familles à l'Accueil Familles. Contrairement aux personnes seules sans domicile, qui arrivent pour 57 % par le biais de connaissances, les familles elles sont généralement orientées par des partenaires associatifs, à hauteur de 86 %. Cela démontre une recherche plus active de solutions et une moindre errance et fatalité.

3. Orientation



Quant au troisième schéma, il illustre bien la longue attente que certains migrants doivent endurer. On y voit que 6 % des familles accueillies sont présentes depuis 2020, 12 % depuis 2021, 14 % depuis 2022, et autant depuis 2023. Ce graphique représente parfaitement la durée du parcours de demande d'asile : l'arrivée, le dépôt du dossier, l'instruction du dossier, la réponse, l'appel, la seconde réponse, et enfin la période d'espoir d'une reconnaissance indéterminée.

4. Fréquentation



L'ALPHABÉTISATION

Chez Emergence, l'apprentissage du français est au cœur de notre mission d'accueil et d'inclusion. Entièrement portée par une équipe de bénévoles engagés, l'association propose deux cours hebdomadaires ouverts à toutes et à tous, sans distinction de niveau.

Nos séances accueillent une grande diversité de profils : des personnes allophones découvrant le français pour la première fois, jusqu'aux francophones n'ayant jamais été scolarisés. Cette richesse humaine est notre force. L'équipe pédagogique s'adapte avec bienveillance aux besoins spécifiques de chacun, en proposant un accompagnement personnalisé et progressif.

Au-delà de l'apprentissage linguistique, ces moments sont aussi des espaces de rencontre, de confiance et de partage, essentiels pour favoriser une intégration harmonieuse dans la société.



4
bénévoles



67
séances de
3 ateliers collectifs



13
élèves par séance
en moyenne



PÔLE HÉBERGEMENT

LA NUITÉE
LA MATER'NUITÉE
L'OASIS
H.U EN LOGEMENT
H.U.D.A
IML
L'IML UKR
L'ACCUEIL DE NUIT



LA NUITÉE

La Nuitée héberge les femmes seules ou avec enfants sans domicile tous les jours. Elle propose des prestations alimentaires et d'hygiène. C'est un lieu d'écoute, d'orientation et d'accompagnement. Elle propose des activités éducatives, ludiques et culturelles.



163
femmes hébergées
dont 12 victimes de violence
plus 14 enfants.

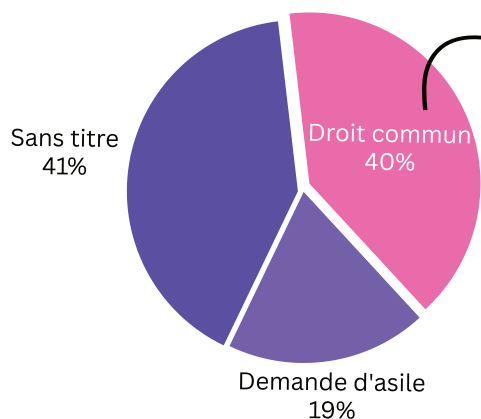


366
jours d'ouverture

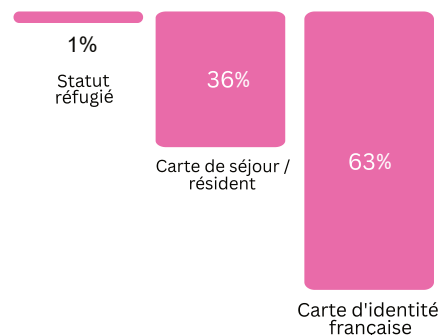


9 000
nuitées
soit 123%
du taux d'occupation

1. Situations administratives



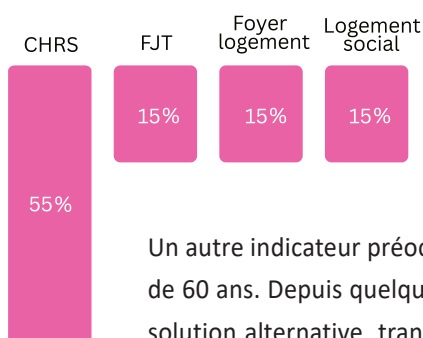
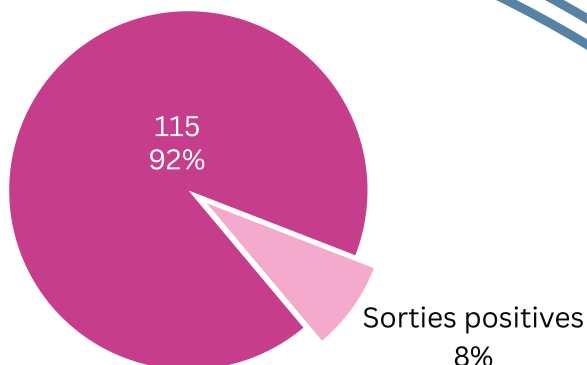
65
femmes,
dont...



Avec un taux d'occupation atteignant 123 %, la Nuitée dépasse largement sa capacité théorique, en partie en raison de places MaterNuitée non occupées mais situées dans le même foyer. Cette sur-occupation témoigne de la forte demande d'hébergement d'urgence pour les femmes en situation de grande précarité.



2. Sorties



La répartition des bénéficiaires montre une prise en charge équitable entre femmes disposant de droits et celles n'en ayant pas (40 % chacune). Toutes partagent néanmoins une situation de grande vulnérabilité : 53 % d'entre elles ne disposent d'aucune ressource financière, et 60 % présentent un parcours migratoire marqué, souvent synonyme de ruptures, d'isolement et de traumatismes.

Un autre indicateur préoccupant est la proportion croissante de femmes âgées : 11 % des hébergées ont plus de 60 ans. Depuis quelques années, la Nuitée tend à accueillir durablement ces femmes âgées, souvent sans solution alternative, transformant ainsi sa mission initialement temporaire en un accompagnement de long terme.

Depuis 2021, grâce au soutien de l'État, la Nuitée est ouverte 24h/24. Cette évolution structurelle permet aux femmes hébergées de bénéficier d'un lieu de repos et de stabilité en journée, ce qui constitue un levier essentiel pour leur reconstruction personnelle et sociale.

Enfin, pour 8 % des femmes accueillies, le séjour à la Nuitée a débouché sur une orientation vers un hébergement pérenne ou un logement autonome. Dans ces situations, la Nuitée a pleinement joué son rôle de tremplin, offrant un cadre sécurisant et structurant. L'accompagnement attentif et individualisé de l'équipe a été déterminant pour préparer ces femmes à intégrer un dispositif plus stable, adapté à leurs besoins et à leur parcours.

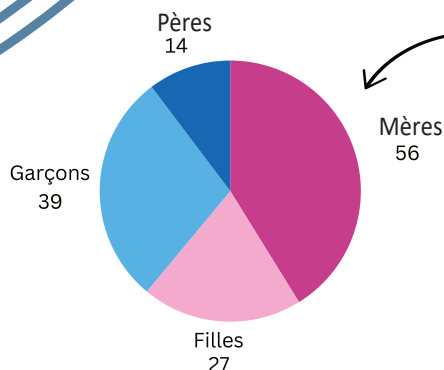
LA MATER'NUITÉE

La Mater'Nuitée héberge les femmes en pré et post-accouchement. Les objectifs de cet hébergement sont de mettre à l'abri, de proposer un accompagnement sanitaire et social, de constituer une passerelle vers un logement pérenne.



136

personnes
dont...



1. Répartition adultes / enfants



366

jours d'ouverture



10 519

nuitées

soit 144% du taux d'occupation

20
places

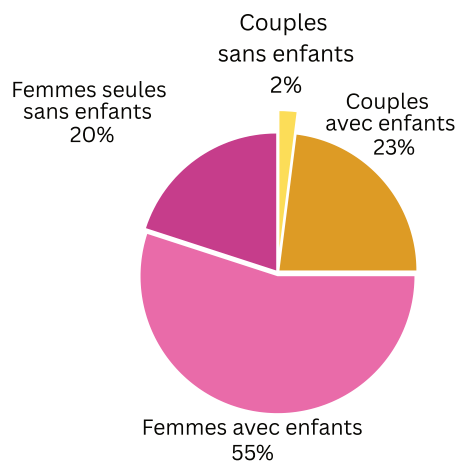
24
naissances
= 2 par mois

Au cours de l'année 2024, 56 femmes en situation de pré-maternité, représentant autant de ménages, ont été accueillies et accompagnées par le dispositif MaterNuitée. Parmi elles, 24 ont donné naissance, permettant ainsi à 24 nouveau-nés de bénéficier d'une sortie de maternité dans des conditions apaisées, sécurisées et dignes.

Comme chaque année, le dispositif affiche un taux d'occupation exceptionnellement élevé de 144 %. Ce chiffre, en apparence anormal, s'explique par un cahier des charges initial qui ne prend en compte que les mères. Or, dans la réalité de notre accompagnement, nous intégrons également les pères, frères et sœurs, car il est inconcevable de dissocier la mère de son entourage familial immédiat.



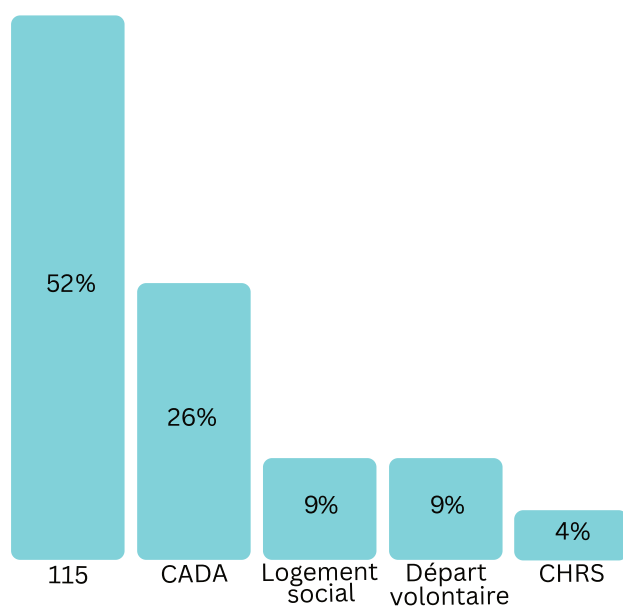
2. Compositions familiales



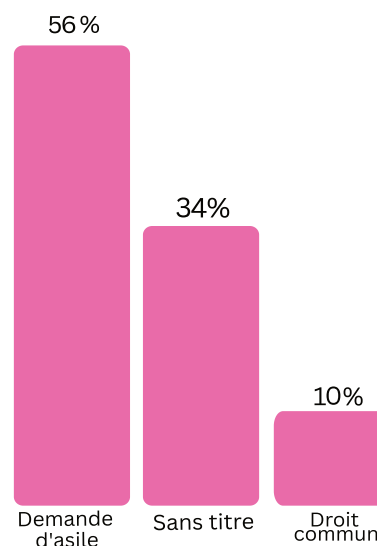
En effet, seulement 22 % des femmes accueillies sont arrivées sans enfants. Les 78 % restantes étaient accompagnées de leur famille, ce qui reflète la nécessité d'une prise en charge globale. Parmi les enfants présents, les nouveau-nés représentent 54 %, soulignant l'importance de l'accueil en période périnatale.

Nous constatons également que la majorité des femmes accompagnées ont connu un parcours migratoire extrêmement difficile, certaines ayant même traversé des situations de grand danger alors qu'elles étaient déjà enceintes.

3. Sorties



4. Situations administratives



Concernant les sorties du dispositif, les données révèlent une réalité contrastée. 61 % des femmes quittent MaterNuitée en demeurant dans une situation de grande précarité, ce qui témoigne des limites structurelles de l'accompagnement social et du manque de solutions pérennes.

Cependant, des avancées notables sont à souligner :

- 1 famille sur 4 est orientée vers un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA),
- 9 % des ménages accèdent à un logement autonome ou accompagné.

Ces chiffres traduisent un nombre significatif de sorties positives, et confirment l'utilité sociale du dispositif MaterNuitée, qui agit comme un sas de répit et de reconstruction pour des familles en situation de grande vulnérabilité.

LE VILLAGE EST DEVENU...

Depuis le 20 août 2024, le Village est devenu L'Oasis. Ce foyer, auparavant doté de 72 places, a déménagé pour offrir désormais 128 places, avec des chambres modulables de 2 à 8 lits, ainsi qu'une grande cuisine et une vaste salle à manger.

L'Oasis propose un hébergement pour les familles de différentes typologies. C'est un lieu de répit, avec des prestations alimentaires et d'hygiène. Des activités culturelles, éducatives et ludiques y sont organisées. C'est également un espace d'écoute, d'orientation et d'accompagnement.

CHIFFRES VILLAGE (1 janvier au 19 août 2024)



327
personnes
dont 160 enfants

48 enfants ont moins de 3 ans,
soit 30%



232
jours d'ouverture



17 451
nuitées
soit 104%
du taux d'occupation

CHIFFRES OASIS (à partir du 19 août 2024)



381
personnes
dont 180 enfants

69 enfants ont
moins de 3 ans, soit 38%

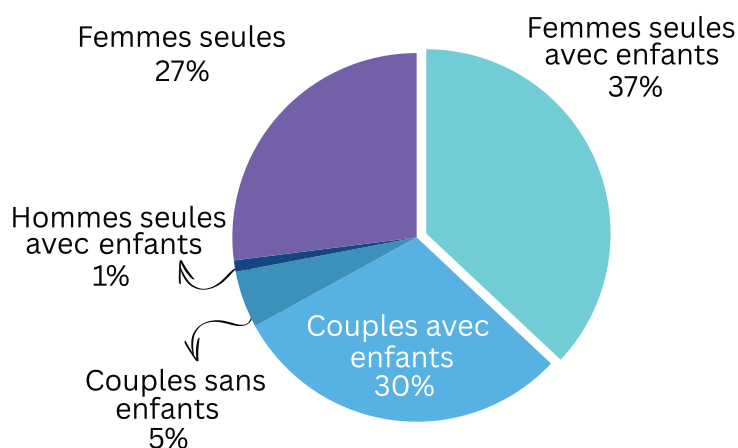


134
jours d'ouverture



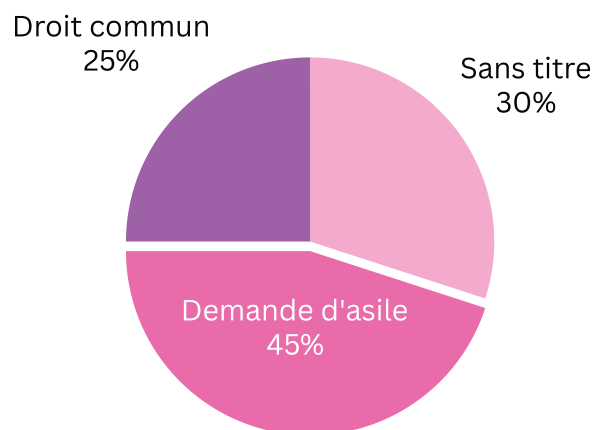
17 050
nuitées
soit 99%
du taux d'occupation

L'OASIS



Bien que principalement destiné aux familles, L'Oasis accueille également des femmes seules pour un quart, ainsi que quelques couples sans enfants. Le foyer remplit pleinement sa mission : 67 % des personnes hébergées sont des familles.

La population accueillie est marquée par une grande diversité de situations administratives. Un tiers des ménages se trouve en situation de très grande précarité, sans aucun droit ouvert. Une part importante est en demande d'asile, incluant toutes les configurations possibles : procédures classiques, procédures Dublin, ou encore recours.



Enfin, un quart des ménages relèvent du droit commun, mais leur situation administrative, bien que valide, reste souvent trop fragile pour envisager un accès durable au logement.

Pour répondre à cette complexité, une équipe pluridisciplinaire, composée de salariés et de bénévoles, œuvre chaque jour avec engagement. Elle intervient sur de nombreux volets : alimentation, hygiène, parentalité, accès aux soins, accompagnement administratif, et renforcement de l'estime de soi. Grâce à cette mobilisation collective, L'Oasis incarne un véritable lieu de répit, de reconstruction et d'espoir pour celles et ceux qui y trouvent refuge.





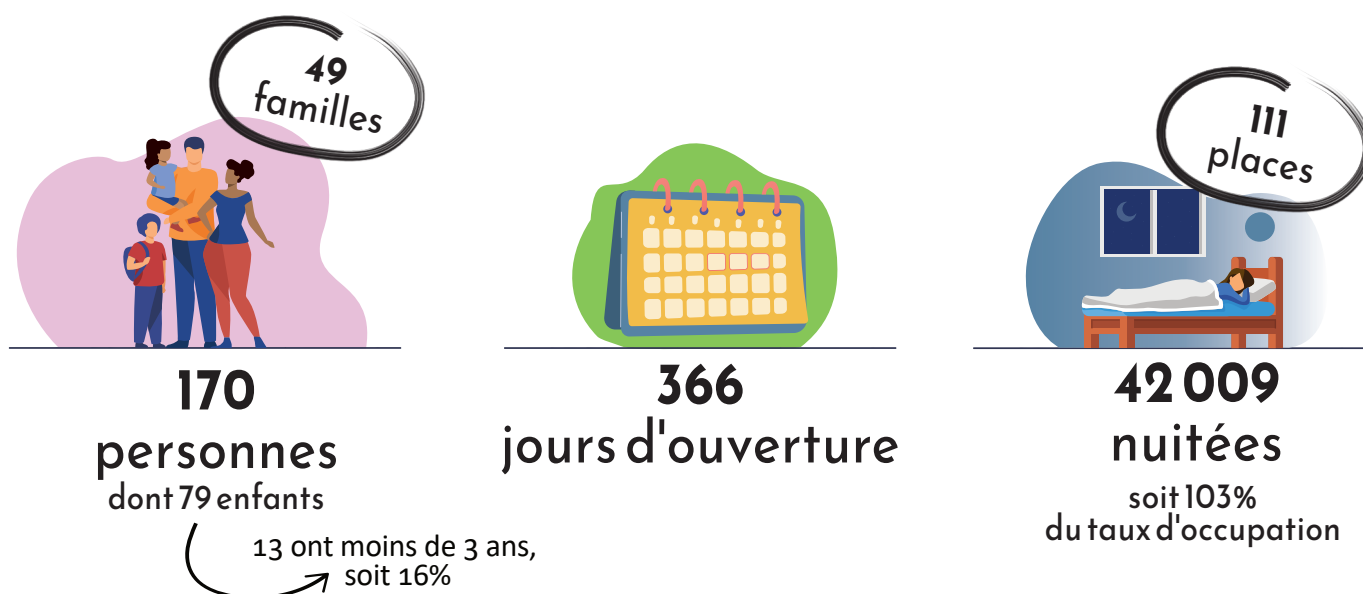
H.U* EN LOGEMENT

*HÉBERGEMENT D'URGENCE

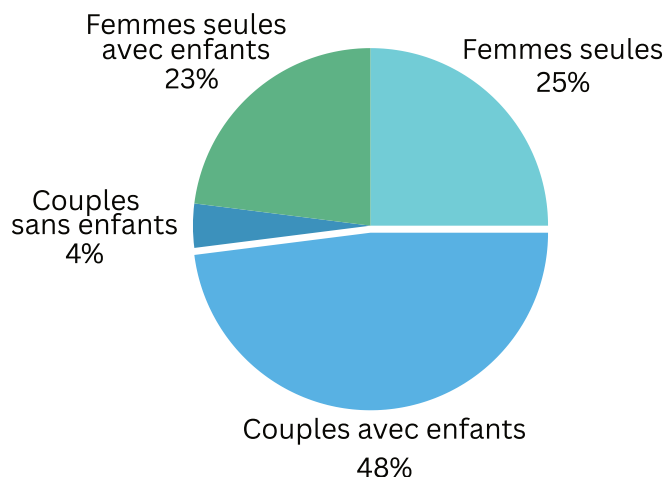
Contrairement aux dispositifs temporaires tels que les Nuitées, Oasis, ou l'Accueil de Nuit – qui proposent un hébergement de 7 jours renouvelables via le 115, ou, dans le cas de Mater'Nuitée, pour une durée équivalente à un congé maternité – ce service offre un accueil sans limitation de durée.

Chaque personne ou famille accueillie peut rester dans le lieu d'hébergement aussi longtemps que nécessaire, jusqu'à ce qu'une solution plus pérenne lui soit proposée. C'est le principe de continuité qui guide ce dispositif : éviter les ruptures dans la prise en charge et offrir un cadre stable, propice à la reconstruction.

L'orientation vers un logement, une structure d'hébergement stable ou un autre dispositif adapté est mise en œuvre dès qu'une opportunité se présente, en lien avec les partenaires du territoire.

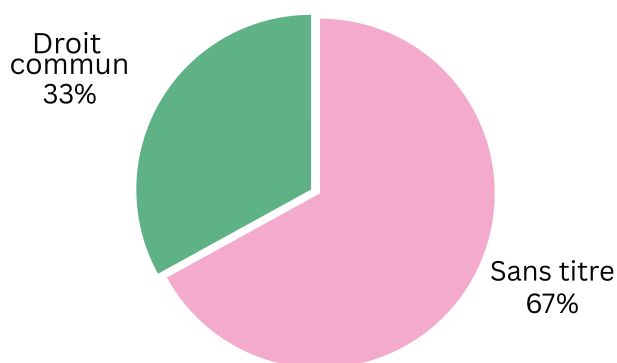


1. Compositions familiales



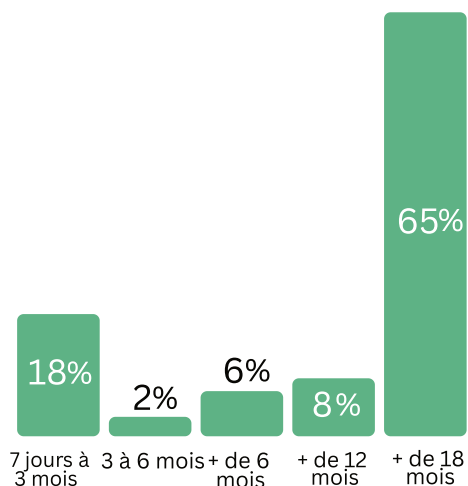
L'hébergement d'urgence en logement assure une prise en charge continue des personnes jusqu'à leur orientation vers une solution de logement autonome et durable. Il accueille une population majoritairement composée de familles : près de la moitié des ménages (48 %) sont des couples avec enfants. L'autre moitié se répartit de manière équilibrée entre femmes seules et femmes avec enfants.

La précarité des situations est particulièrement marquée : environ 70 % des ménages hébergés sont dépourvus de titre de séjour et n'ont accès ni aux ressources, ni au marché du travail. Les 30 % restants disposent d'une autorisation de travail, mais leur statut administratif reste si instable qu'il constitue un obstacle majeur à l'accès au logement.



2. Situation administrative

3. Durée d'hébergement



L'analyse des durées de prise en charge révèle que 65 % des ménages sont accompagnés depuis 18 mois ou plus. Ce chiffre met en lumière l'un des freins les plus significatifs à la sortie du dispositif : le nonaccès aux droits, qui ralentit considérablement les parcours vers l'autonomie. Toutes les familles accueillies partagent un parcours migratoire complexe. La majorité d'entre elles sont originaires du Kosovo et d'Arménie, des pays qui, bien qu'en paix, ne parviennent pas à répondre aux besoins fondamentaux de leur population, poussant ainsi de nombreuses familles à l'exil.

Par ailleurs, 9 % des ménages présentent une durée de prise en charge inférieure à trois mois. Cette donnée s'explique par l'existence d'un appartement de répit, destiné à accueillir temporairement des familles dont la situation sociale ou sanitaire nécessite une stabilisation rapide.

Ce dispositif permet un hébergement de courte durée, généralement autour de quatre semaines. Grâce à l'accompagnement de l'équipe sociale, deux familles ont pu accéder à un logement autonome : l'une dans le parc public, l'autre dans le secteur privé. Ces réussites illustrent l'efficacité du travail social lorsque les conditions administratives le permettent. En somme, les données recueillies démontrent que ce dispositif répond à un besoin crucial de stabilisation pour des familles en grande vulnérabilité. Toutefois, l'impact de l'accompagnement reste fortement limité par la complexité et la rigidité des situations administratives rencontrées.



H.U.D.A.*

*HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR DEMANDEURS D'ASILE

L'Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile (HUDA) est un dispositif qui assure une prise en charge des personnes en situation de demande d'asile. Il a pour mission de fournir un hébergement temporaire en logements diffus, un accompagnement administratif et social, une orientation vers les services de santé, d'éducation et d'aide juridique et un soutien dans les démarches de demande d'asile.

Ce dispositif joue un rôle essentiel dans la protection des personnes vulnérables, en assurant un accueil respectueux des droits humains et conforme aux engagements internationaux de la France.



76
accueillis
dont 32 enfants

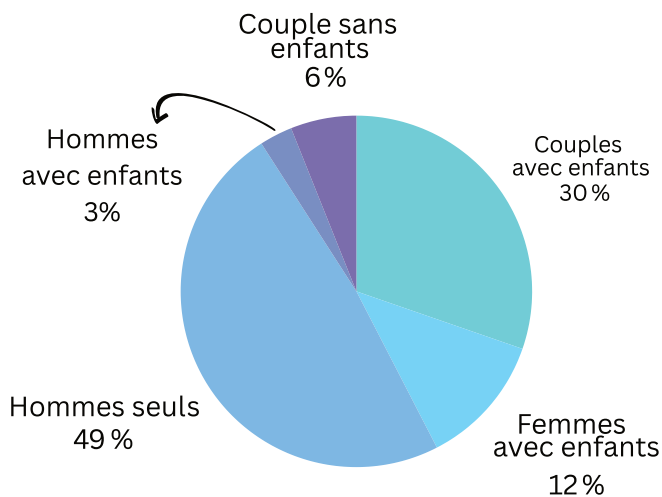
9 ont moins de 3 ans,
soit 28%



366
jours d'ouverture



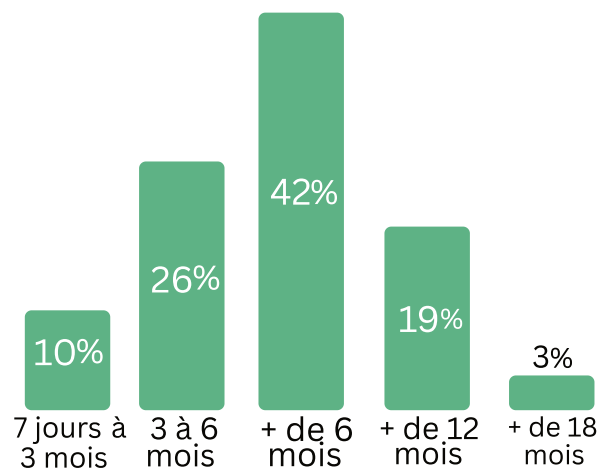
18 818
nuitées
soit 95% du taux
d'occupation



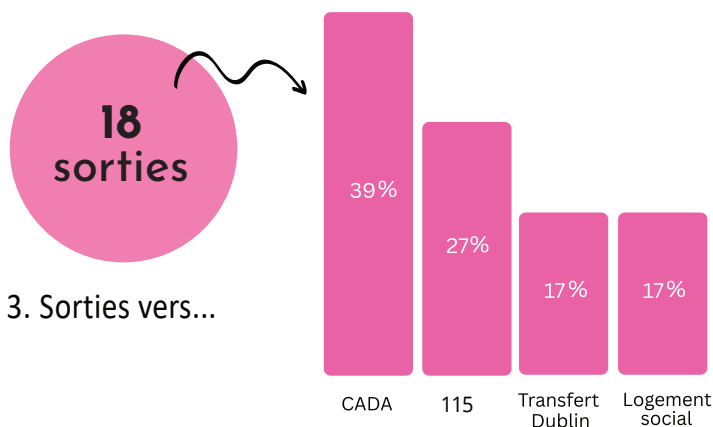
Les graphiques présentés mettent en avant la composition des ménages pris en charge au sein de l'HUDA. Il en ressort que la moitié des bénéficiaires sont des hommes seuls, tandis qu'un tiers sont des couples avec enfants. Cette répartition souligne la diversité des profils accueillis et la nécessité d'adapter les dispositifs d'accompagnement à ces différentes configurations familiales.

1. Compositions familiales

En ce qui concerne la durée de prise en charge, les données révèlent que 42 % des ménages sont hébergés entre 6 et 12 mois, une durée que l'on peut considérer comme raisonnable dans le cadre d'un dispositif d'urgence. Toutefois, 22 % des situations dépassent les 12 mois, ce qui peut poser problème : une prise en charge prolongée tend à favoriser une forme de stabilisation dans un cadre censé être transitoire, rendant ainsi la sortie plus complexe.



2. Durée d'hébergement



3. Sorties vers...

Concernant les modalités de sortie, les données révèlent que 17 % des personnes accompagnées ont pu accéder à un logement pérenne, grâce à l'obtention du statut de réfugié. Cette évolution représente une avancée significative vers l'autonomie et l'insertion durable.

Parallèlement, une proportion équivalente de ménages a été transférée vers leur premier pays d'accueil européen, conformément aux dispositions du règlement Dublin. Ce mécanisme, bien que contraignant, reste une composante du parcours migratoire dans l'espace européen.

En outre, 40 % des personnes ont été orientées vers un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA), ce qui constitue une étape logique dans la continuité de leur prise en charge après un passage en HUDA (Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile).

Cependant, il est à noter que le taux de sortie vers l'hébergement d'urgence de droit commun demeure. En effet, avec trois familles déboutées du droit d'asile contre quatre reconnues réfugiées, plus d'un quart des personnes sortantes se retrouvent orientées vers des dispositifs d'urgence, soulignant ainsi la fragilité persistante de certains parcours.

L'Intermédiation Locative (IML) est un dispositif visant à faciliter l'accès au logement des personnes en situation de précarité ou en difficulté d'insertion, tout en sécurisant les propriétaires bailleurs. Il repose sur un partenariat entre l'État, les associations agréées et les propriétaires privés.

Le principe de l'IML est simple : une structure sociale (souvent une association ou un organisme agréé) loue un logement à un propriétaire privé, puis le sous-loue à une personne ou une famille en difficulté, tout en assurant un accompagnement social personnalisé.



18
logements à
disposition



366
jours
d'ouverture

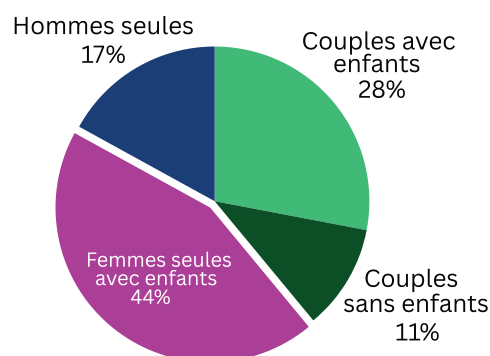


55
personnes
accompagnées

29 majeurs et 26 mineurs,
dont 7 ont moins de 3 ans

L'année 2024 a constitué une étape charnière dans le développement de l'Intermédiation Locative (IML), un dispositif d'accompagnement renforcé vers l'autonomie résidentielle. Cette montée en puissance s'est traduite par l'accompagnement de 18 ménages, témoignant d'une mobilisation accrue des équipes et d'un ancrage plus fort du dispositif sur le territoire.

Les profils des ménages accompagnés sont diversifiés, mais une tendance marquante se dégage : près de la moitié sont des femmes seules avec enfants. Plus largement, 72 % des ménages suivis comptent des enfants, ce qui oriente fortement les actions vers des axes spécifiques tels que le soutien à la parentalité, l'accompagnement à la scolarité, et la stabilisation du cadre de vie familial.



Sur le plan de l'accès au logement autonome, quatre familles ont pu intégrer un logement social, concrétisant ainsi une avancée significative vers une insertion durable. Toutefois, la mise en œuvre du glissement de bail — levier essentiel pour une transition pérenne et une meilleure mixité sociale — demeure complexe et encore peu fréquente.

Face à ces enjeux, un travail de fond reste à mener auprès des propriétaires, afin de renforcer la sensibilisation, instaurer une relation de confiance, et favoriser leur adhésion au dispositif. Cette démarche est indispensable pour ouvrir l'accès à des solutions de logement plus durables, inclusives et adaptées aux besoins des ménages.

Enfin, il est à noter que deux ménages ont quitté volontairement le dispositif en cours d'année, ayant fait le choix de rejoindre une autre région pour se rapprocher de leur famille, illustrant ainsi la diversité des parcours et des aspirations des personnes accompagnées.

L'IML* UKRAINE

* L'INTERMÉDIATION LOCATIVE

Ouvert en 2022, ce dispositif a été mis en place pour répondre à l'urgence humanitaire liée à la guerre en Ukraine. Il continue aujourd'hui d'accompagner des familles déplacées, en leur offrant un hébergement sécurisé et un accompagnement global.

En 2024, 24 familles ont été logées et accompagnées, représentant un total de 69 personnes. Parmi elles, 8 familles – soit 25 personnes – ont pu accéder à un logement autonome, marquant une étape essentielle vers la stabilité et l'intégration.

L'accompagnement proposé est global et individualisé : il couvre les aspects sociaux, administratifs, éducatifs, sanitaires et d'insertion professionnelle, en lien avec les partenaires du territoire. Ce dispositif illustre l'importance d'un accueil digne, durable et humain, pour permettre à chacun de se reconstruire dans un environnement bienveillant.



24
familles





L'ACCUEIL DE NUIT

Mis en place durant la période hivernale, ce dispositif offre un abri temporaire, sécurisé et bienveillant aux hommes en situation de grande précarité.

Il propose :

- Des repas chauds,
- Des services d'hygiène essentiels : douches, accès à des produits de première nécessité,
- Un espace d'écoute et de dialogue, pour recréer du lien, rompre l'isolement et amorcer un accompagnement social.

Ce lieu se veut avant tout accueillant et respectueux, répondant aux besoins urgents tout en ouvrant des perspectives de socialisation, de réinsertion et de reconstruction personnelle.



109
accueils



2 652
nuitées
soit 99% du taux d'occupation



107
jours d'ouverture



PÔLE SANTÉ

LE CPO
L'ACCÈS AUX DROITS ET À LA SANTÉ
LE CTAI

LE CPO*

*CENTRE PORTE OUVERTE

Chaque jour de semaine, le Centre Médical CPO mobilise une équipe de professionnels de santé entièrement bénévoles pour répondre à un enjeu sanitaire majeur : soigner les personnes exclues du système de santé.

L'équipe se compose de 2 secrétaires médicales, 2 médecins généralistes, 1 infirmière, 1 pharmacien et 1 spécialiste (dentiste, dermatologue, opticien, cardiologue, etc) présent 2 à 3 fois par semaine selon les disponibilités.

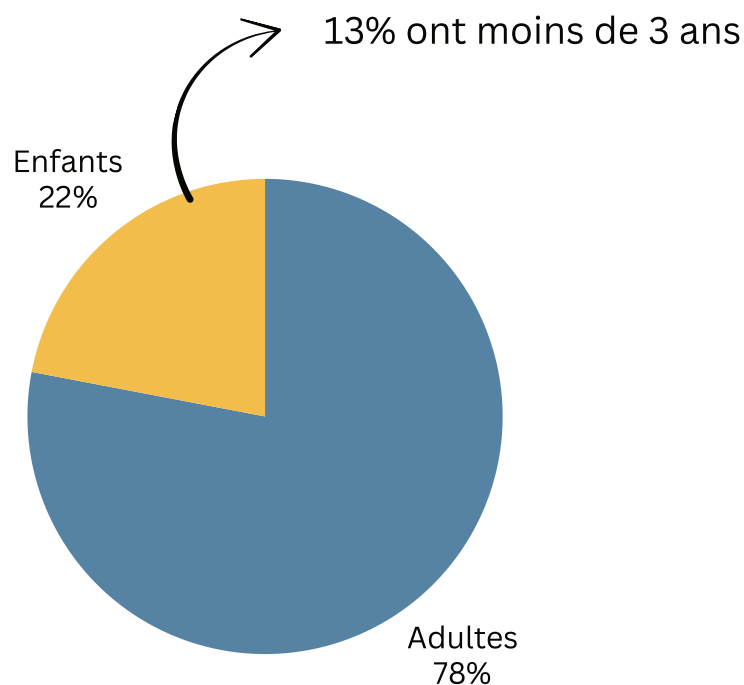
Le CPO est un dispositif de lutte contre les inégalités en santé, qui agit dans l'urgence pour répondre aux besoins médicaux des personnes les plus vulnérables.



3 385
personnes soignées

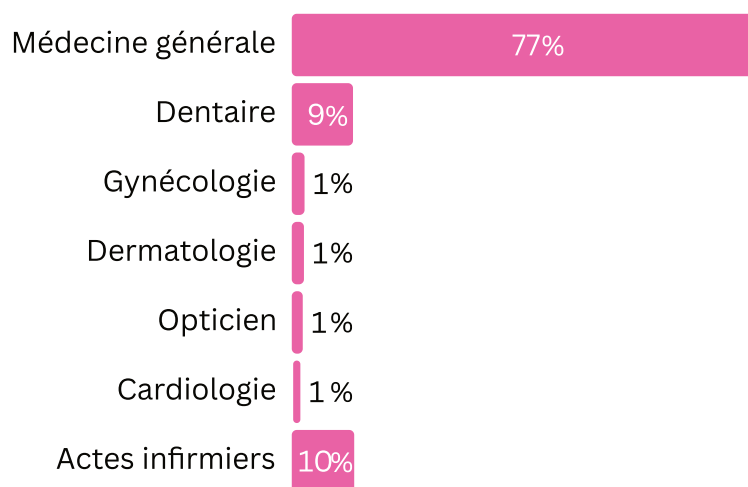


5 398
consultations



1. Répartition adultes / enfants

Parmi les patient·e·s 22 % sont des enfants. Chez les adultes, 62 % sont des hommes.



2. Types de consultations

Les consultations révèlent une forte demande en soins dentaires : 9 % des actes réalisés concernent la santé bucco-dentaire. Ce chiffre est cependant loin de refléter la réalité des besoins, car les permanences dentaires, limitées à deux par semaine, ne permettent pas de répondre à toutes les demandes.

Le même constat s'applique aux consultations d'optique et à certaines journées de médecine générale, où l'affluence dépasse les capacités d'accueil.

Malgré ces limites, le travail remarquable de tous ces bénévoles permet chaque jour de redonner accès à un droit fondamental : celui de se soigner.

L'ACCÈS AUX DROITS ET À LA SANTÉ

Accompagnement à l'ouverture des droits santé : un levier essentiel d'accès aux soins. Certaines personnes accueillies au centre médical sont éligibles à une couverture santé, mais se retrouvent démunies face à la complexité des démarches administratives. Pour répondre à cette difficulté, une assistante sociale est présente trois demi-journées par semaine.

Son rôle est essentiel :

- Identifier les personnes éligibles aux droits santé,
- Les informer, les accompagner et les soutenir dans les démarches d'ouverture de droits (AME, CSS),
- Faciliter leur orientation vers la médecine de ville, une fois les droits ouverts, pour garantir une continuité des soins.

En 2024, sur 224 personnes reçues, 190 ont pu bénéficier d'une ouverture de droits santé, soit un taux de 85 % :

- 188 ouvertures d'AME (Aide Médicale de l'État), représentant 84 %,
- 2 ouvertures de CSS (Complémentaire Santé Solidaire), soit 0,9 %.

Ce travail d'accompagnement social est un maillon indispensable dans la lutte contre les inégalités d'accès aux soins, en permettant à des personnes très précaires de retrouver un droit fondamental : celui de se soigner dignement.

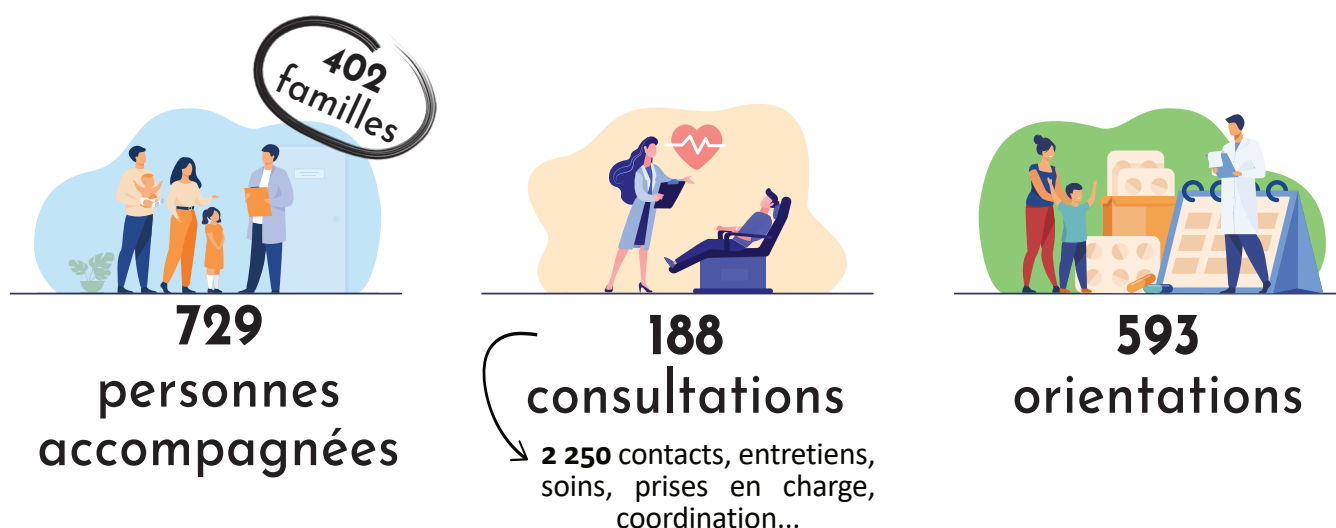


LE CTAI* SANTÉ

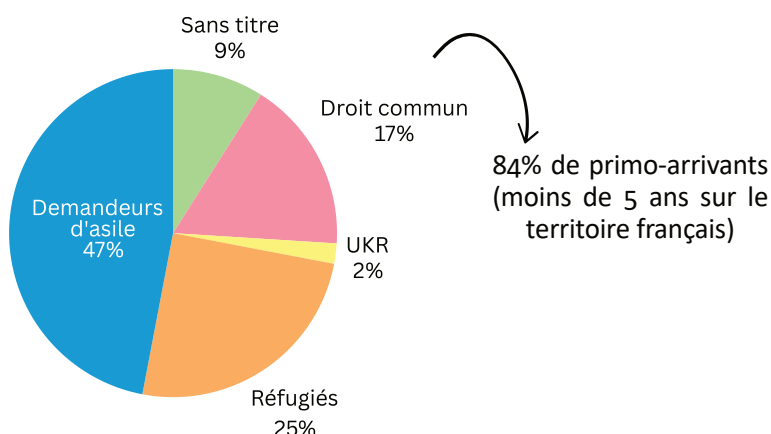
*CONTRAT TERRITORIAL D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION

Le CTAI repose sur une approche proactive et inclusive, combinant 4 demi-journées de aller-vers infirmières et 3 demi-journées de consultations au centre médical. Grâce à l'engagement de 2 infirmières, 2 médecins bénévoles et une secrétaire, 729 personnes ont été accompagnées, réparties en 402 familles. Ce dispositif s'inscrit pleinement dans un réseau de partenaires sociaux, médicaux et associatifs, favorisant une prise en charge globale.

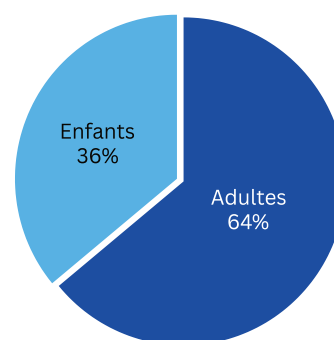
En 2024, 593 orientations ont été réalisées vers des structures adaptées, renforçant ainsi l'inclusion et la continuité des soins.



1. Situations administratives



2. Répartition adultes / enfants



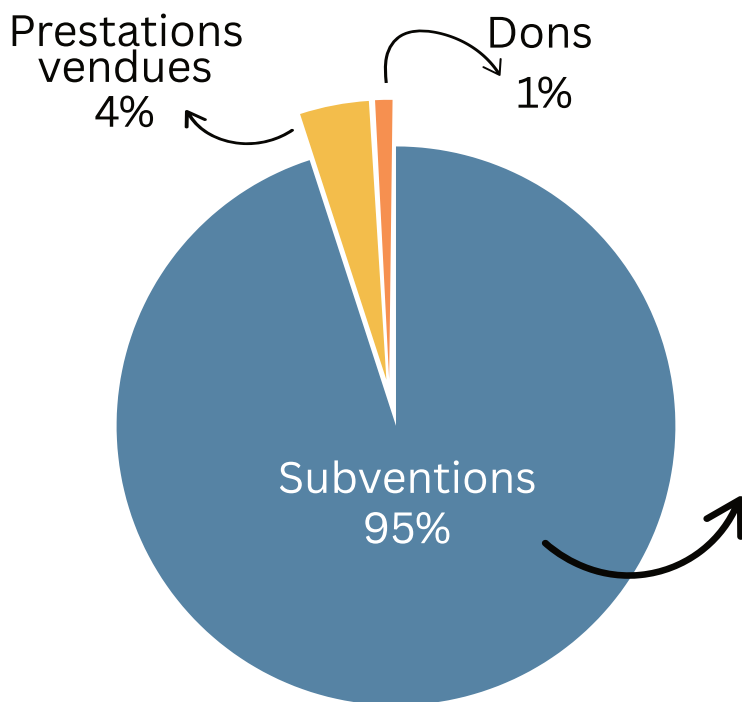
Parmi les 729 personnes accompagnées, 36 % sont des enfants, soulignant l'importance d'une prise en charge adaptée aux besoins des plus jeunes.

Ce dispositif a été conçu pour faciliter l'accès à la médecine de droit commun pour les personnes migrantes.

Les résultats sont significatifs :

- 96 % des personnes accompagnées sont d'origine migrante,
- 84 % d'entre elles sont présentes sur le territoire depuis moins de 5 ans, ce qui témoigne de la pertinence du dispositif pour les publics récemment arrivés.

RESSOURCES



RÉPARTITION DES SUBVENTIONS



TOTAL DES PRODUITS
4 522 524 €

- Ville de Tours / CCAS
- Conseil Départemental
- ARS
- SNCF



PARTENAIRES



**PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**TOURAINE
LE DÉPARTEMENT**

Avec vous, chaque jour !



VILLE DE
TOURS



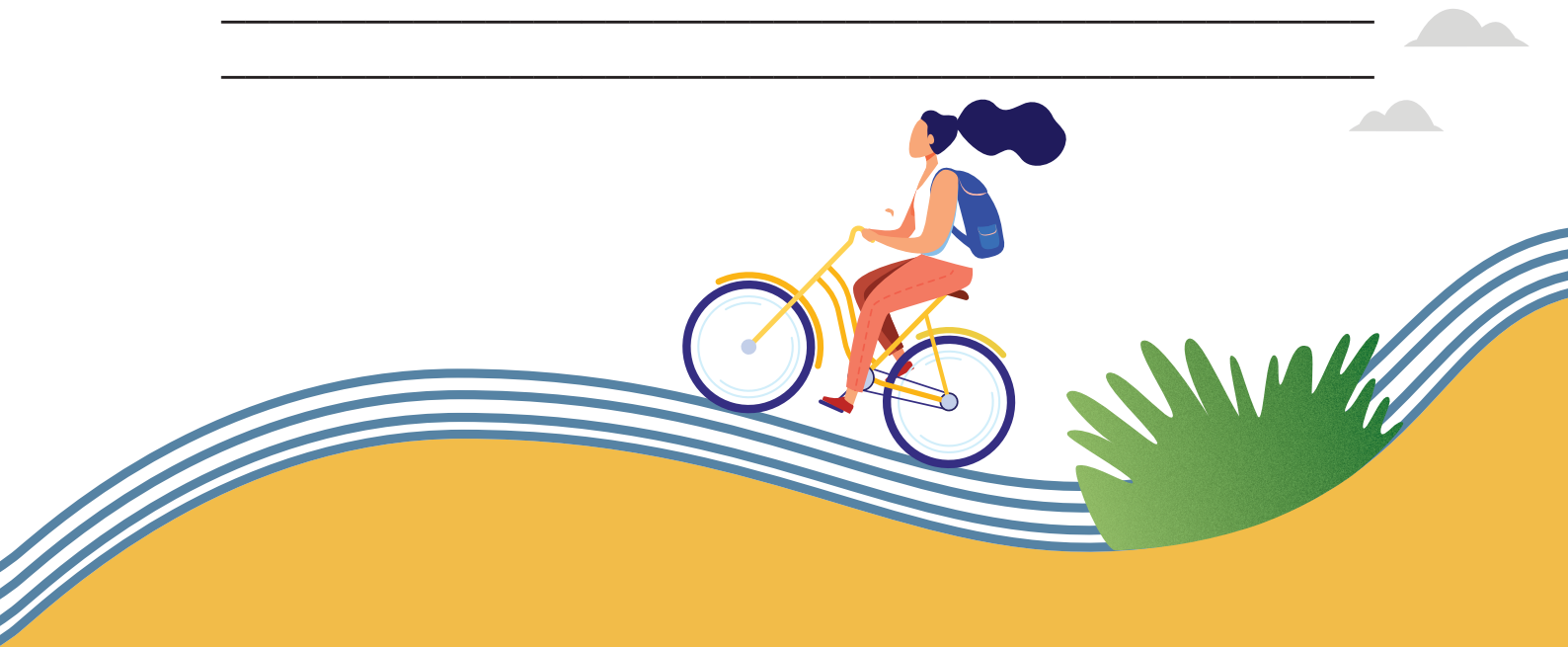
**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun



This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



Handwriting practice lines consisting of 20 horizontal lines.





NE LAISSER PERSONNE AU BORD DE LA ROUTE

Emergence remercie vivement l'ensemble des parties prenantes - bénévoles, salariés, financeurs, partenaires, adhérents - qui font vivre l'association par leur confiance, leur engagement et leur soutien.

C'est ensemble, grâce à vous, que nous construisons un monde plus juste, plus solidaire et plus inclusif.

“

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

Proverbe africain

”

